

La Haute-Maurienne Agricole

GIDA de Haute
Maurienne
Bulletin
d'Information



JANVIER 2005, N°113



Préambule :

Comme beaucoup me l'on fait remarquer, cela faisait maintenant quelques temps que le bulletin n'avait pas été édité.

Il revient en force avec les principales informations du moment, les dates à retenir et les actions menées par les groupements agricoles de Maurienne. Il a été réalisé en collaboration avec le GEDA de Moyenne Maurienne et avec Bertrand CREPEAUX (inséminateur COPELSA).

Je profite de ce préambule pour vous souhaitez à tous une très bonne année 2005.

Eric SADOUX – Conseiller Territorial – Chambre d'Agriculture

Destinataire :



Le mot de la Présidente :



Suite au départ du Président, Stéphane TOURT, et du Trésorier, Lionel CLAPPIER, et en l'absence d'autre candidature, j'ai accepté d'être Présidente du GIDA pour différentes raisons:

- Un « **noyau dur** » **d'hommes et de femmes motivés s'est formé** à la suite du Séminaire (Cf. p 2) pour travailler ensemble au sein du groupement.

- **Je crois à la collectivité**, au travail et à l'émulation d'un groupe, et non pas à l'individualisme croissant dans la société actuelle.

Il faut donc que le **GIDA continu à vivre**: Mise en commun des idées pour avancer et faire face aux dossiers urgents qui se présentent pour l'année 2005 (CDPRA, PAC,...etc).

- Il y a un conseiller compétent, Eric SADOUX, qui s'investit pleinement dans son travail.

Je ferai mon maximum pour défendre l'existence du GIDA et ses projets. Je reste à votre disposition pour toutes suggestions, conseils ou idées...

Bonne année à Tous.



Emmanuelle COURTET

Composition du Conseil d'Administration du GIDA :

Président : Emmanuel COURTET

Cosme BOROT

Vice-président : Gabriel BLANC

Guillaume BURDIN

Vice-président : Véronique DETIENNE

Hervé FRAYSSE

Trésorier : Raymond PAUTAS

Jean-François GAUDIN

Secrétaire : Gérard PERINO

Eric GRAVIER

Membre : Claude FAVRE

Damien JORCIN

Membre : Christelle MAILLER

Stéphane TOURT

Cécile BURDIN : représentante
CCHMV

Christian FINAS : représentant
du canton de Modane

Albert TOURT : Chambre
Agriculture 73

Sommaire :

- Composition du bureau du GIDA
- Synthèse du séminaire
- Réforme de la PAC
- Etat d'avancement des contrats de territoires
- Réseau Maurienne Agritourisme
- Service Commercial COPELSA
- Service Génétique
- Identification des bovins
- Brèves

Séminaire Agriculture en Maurienne : En groupe, on est plus forts !!

Une vingtaine d'adhérents des deux groupements de développement de la vallée se sont réunis les 29 novembre et 1^{er} décembre 2004 pour réfléchir aux perspectives à venir.

On constate, en effet, que la vie des groupements semble s'essouffler par manque d'investissement des agriculteurs.

Mais les enjeux restent les mêmes : **Il faut qu'il existe des groupements forts**, qui montrent leurs réalisations, aussi bien sur les relations avec les collectivités que dans les services aux agriculteurs.

Ainsi pour pérenniser l'agriculture et la développer pour le plus grand nombre il faut davantage être

l'interlocuteur reconnu par les collectivités, mobiliser l'ensemble des agriculteurs et des productions existantes, et surtout continuer à avoir des projets collectifs !

Pour répondre à ces enjeux, il est donc maintenant important de mettre en place des actions concrètes pour relancer nos activités.

Pour commencer, il s'agit pour le bureau et le conseil d'administration de communiquer plus souvent sur l'avancée des projets.



Ensuite nous devons nous investir dans la concrétisation des actions des contrats de territoire. Il y a encore du travail et l'enjeu est important !

Enfin, pour garder notre poids vis-à-vis de tous nos partenaires, nous devons renforcer notre cohésion.

Petit sondage auprès de vous :

- Pour vous, à quoi servent les groupements ?

- Qu'attendez vous des groupements (services, informations, aides,...etc) ?

Nous attendons vos réponses, vos idées, vos réflexions,...les membres du bureau du GIDA sont à votre écoute, de même que les conseillers du GIDA ou GEDA :

Tél GIDA Hte Maurienne : 04 79 05 93 88

Tél GEDA Moy Maurienne : 04 79 59 93 87

Résultats obtenus par les groupements :

Organisation collective

Structures collectives

2 Etablissements d'alpage, 2 CUMA d'épandage, 2 Groupements d'employeurs

Projets collectifs

Abattoir et filière viande ; Appui à la filière laitière ; Réseau Maurienne Agritourisme

Aménagement et développement

Contrat de territoire, diagnostic de territoire puis rédaction de fiches actions

Zones agricoles (Bonneval, Bessans, Termignon)

AFP (Le Châtel, Albiez le Jeune, Termignon...)

Comices Agricoles

Environnement

Article 21 ; Contrat de rivière Arc et opérations coordonnées (4 fumières collectives)

Appui aux exploitations

Permanences du conseiller, réunions d'information ; Suivi des installations

Projets d'investissements ; Montage de dossiers ; Accompagnement sur la PAC

« LES GDA :
INTERLOCUTEURS DES
COLLECTIVITÉS EN
MATIÈRE AGRICOLE ;
RELAIS DE PROXIMITÉ DE
LA CHAMBRE
D'AGRICULTURE ;
UNE SOURCE PROCHE
D'INFORMATION POUR LES
AGRICULTEURS ;
UN OUTIL QUI PERMET UNE
APPROCHE COLLECTIVE
DES PROBLÈMES »

Réforme de la Politique Agricole Commune :

A partir de mi-décembre 2004 :

Courrier d'information sur la conditionnalité des aides.

1er janvier 2005 : Entrée en vigueur de la première tranche de la conditionnalité.

Mi-janvier 2005 : Réunions d'information sur la Réforme de la PAC.

Février 2005 : Réception par chaque agriculteur d'une lettre l'informant

du calcul de ses droits historiques 2000-2002 et l'invitant à rassembler les informations sur les transferts fonciers intervenus depuis 2000.

Mars-avril à décembre 2005 :

Invitation à se rendre à la DDAF pour y calculer avec l'administration les conséquences de ces transferts fonciers sur le nombre et la valeur des DPU possédés.

1er janvier 2006 : Entrée en vigueur de la deuxième tranche de la

conditionnalité.

Entre janvier et avril 2006 :

notification par l'administration à chaque agriculteur du nombre final et de la valeur de ses DPU.

15 mai 2006 : Entrée en vigueur du découplage des aides.

1er janvier 2007 : Entrée en vigueur de la troisième tranche de la conditionnalité



Etat d'avancement des contrats de territoire :

Suite au diagnostic agricole réalisé en 2002, 3 grands axes étaient ressortis :

- La problématique du foncier / cadre de vie
- La diversification des productions / installation
- Les conditions de travail

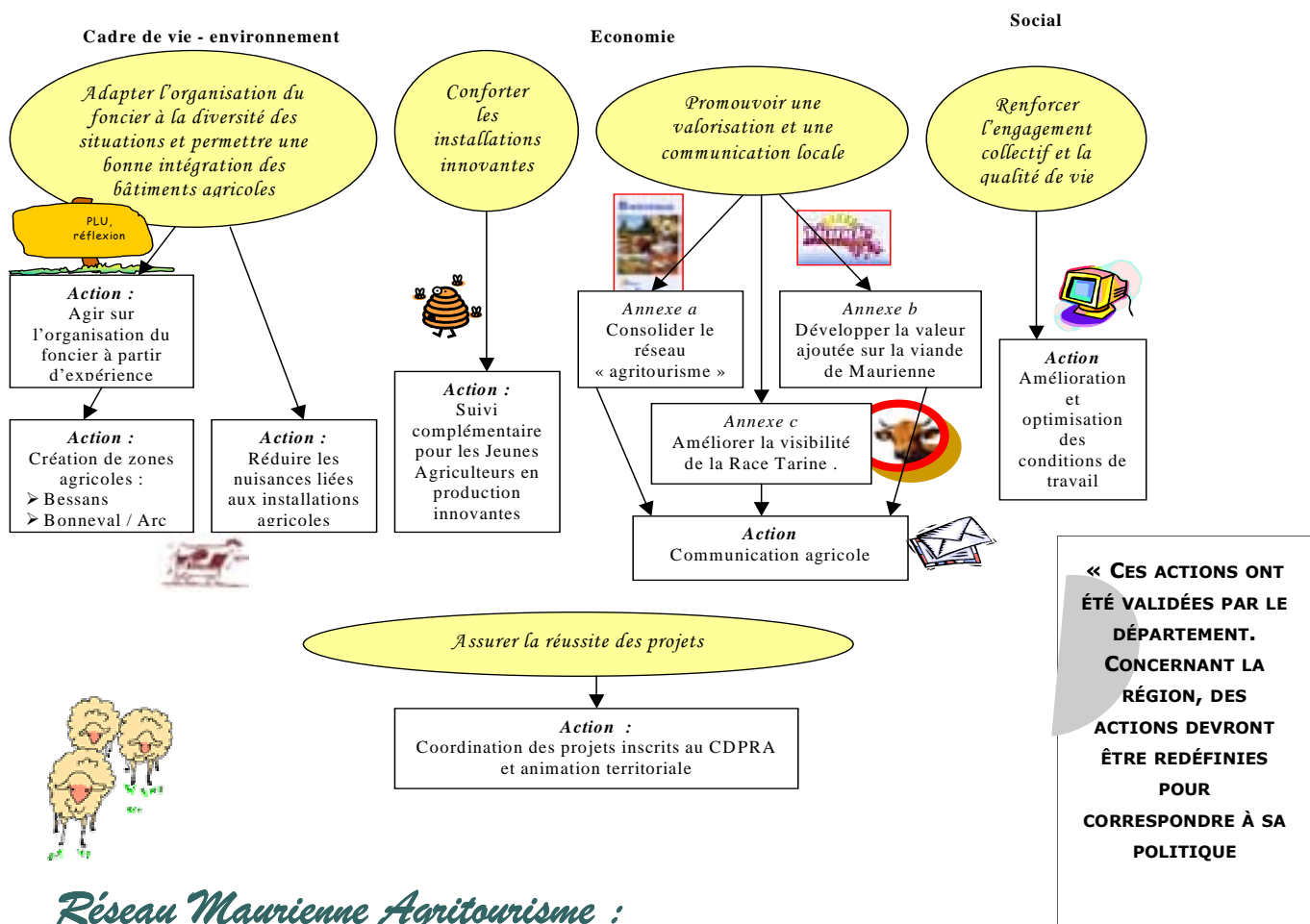
Face à ces enjeux, des groupes de travail ont essayé de voir quelles actions pouvaient être proposées.

Ces actions, proposant une « spécificité Maurienne » ont été présentées au sein de 2 contrats :

- Un départemental : le **Contrat Territorial de Savoie**
- L'autre régional : le **Contrat de développement des Pays de Rhône-Alpes**.



Les priorités et les actions correspondantes



Réseau Maurienne Agritourisme :



Logo du réseau

Le réseau « Bienvenue chez les Paysans de Maurienne » change de nom pour devenir :

« Réseau Maurienne Agritourisme »

La brochure « A la découverte de l'agriculture de Maurienne » sera distribuée dans les principaux lieux de passage.

L'objectif est toujours de promouvoir l'agritourisme de la vallée (accueil, restauration, goûters, visites,...) et de faire découvrir au grand public les produits du terroir.

Responsable :

Virginie VINCENDET (qui remplace Lionel CLAPIER)

7 adhérents en 2004

Renseignements :

Virginie VINCENDET ou le GIDA de Haute Maurienne.

Service commercial COPELSA :

Depuis cet été, Alain MATELIN est salarié de la COPELSA pour s'occuper de la commercialisation des animaux pour le secteur de la Maurienne. Il remplace ainsi Jean-Jacques TATOUT.

Pour prendre contact avec A. MATELIN, téléphonez au 06.27.51.04.57

Service génétique :

Les tarifs de l'insémination n'ont pas augmenté cette année. Des nouveaux taureaux de races Tarentaise et Abondance sont au catalogue. Nous disposons aussi d'un schéma de sélection Charolais excellence - réputés pour la facilité de naissance des veaux et des résultats très intéressants en conformation.

Les horaires de votre inséminateur sont les suivants :

- **En semaine** : pour les appels effectués avant 10h du matin, le service est assuré dans la journée.
- **Pour le samedi** : idem qu'en semaine, avec une tournée supplémentaire pour les appels effectués avant 14h.
- **Le dimanche** : aucun service n'est assuré
- **Le lundi matin** : une tournée est effectuée pour les appels du dimanche.

A partir d'aujourd'hui, le service génétique est assuré toute l'année ; il n'y a donc plus de fermeture au mois d'août. Je souhaite que ce dispositif d'organisation permette de gagner des inséminations sur le secteur et puisse correspondre à vos attentes en matière de service.

Identification des bovins :

Petit rappel pour vous signaler qu'en matière d'identification des bovins l'administration est très stricte lors des différents contrôles dans vos exploitations. Il faut donc faire attention à :

- Enregistrer et envoyer vos notifications au service IPG de la COPELSA pour chaque mouvement d'animaux sur votre exploitation (achat, vente, naissance,...).
- Vérifier régulièrement si vos bovins ont perdu une médaille. Dans ce cas, n'attendez pas pour commander une médaille de remplacement pour le ou les bovins concernés.

Brèves :

Cotisation GIDA Haute Maurienne : (montant identique à 2003)

- 33 € pour les exploitations individuelles
- 33 € x le nombre d'associés pour les GAEC, EARL, Co-exploitations.
- 97 € pour les structures collectives (Coopératives, groupements pastoraux,

Cotisation à verser avant le 15 mars pour pouvoir bénéficier de l'aide du GIDA et de l'envoi des prochains bulletins !!!

Adhésion Groupement d'employeur : (montant identique à 2003)

L'adhésion au service est toujours de 8 € par agriculteur (à multiplier par le nombre d'associés).

Le coût de la journée est de 39 €

L'adhésion doit se faire avant le 15 Mars. Toute personne qui ne sera pas inscrite à cette date ne pourra pas bénéficier du service avant l'année d'après.

Permanence Point-Info Installation :

- Jeudi 10 mars 2005
- Jeudi 12 mai 2005
- Jeudi 7 juillet 2005

Prendre contact au préalable avec Laurence CALLOUD au 04.79 85 27 43



Permanence Centre de gestion :

- 10 février 2005
- 26 mai 2005
- 21 juillet 2005